

Date de dépôt : 22 juin 2022

**Réponse du Conseil d'Etat
à la question écrite urgente de Mme Sophie Desbiolles :
Promouvoir le lait en 2022, vraiment ?**

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 20 mai 2022, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

En tant que représentant de la Fédération des producteurs suisses de lait, Swissmilk s'impose comme un lobby en faveur de la consommation de produits laitiers et revendique naturellement ses bienfaits.

Selon le site de Swissmilk, la « Journée du lait à la pause » est organisée une fois par an dans les écoles de Suisse.

Pour autant, de nombreuses études remettent en cause cette consommation excessive de produits laitiers qui provoque intolérance (75% de l'humanité ne tolère pas le lait¹) ou encore allergies. L'humain demeure la seule espèce animale à boire le lait d'une autre espèce et à en consommer après sa période de sevrage. D'autres sources de calcium existent et avec une meilleure assimilation^{2, 3}.

Compte tenu des éléments qui précèdent, je prie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

¹ <https://www.letemps.ch/economie/lobby-laitier-relais-politiques-ont-impose-discours>

² <https://www.letemps.ch/economie/lobby-laitier-relais-politiques-ont-impose-discours>

³ https://www.sciencesetavenir.fr/sante/les-produits-laitiers-nos-amis-pour-la-vie_27560

- 1. Est-ce que cette journée a toujours lieu dans les écoles genevoises ou est-ce qu'il y a des projets pour organiser de telles journées dans les écoles genevoises ?**

Dans l'affirmative :

- 2. Comment se décide d'organiser ou non cette journée ?**
- 3. Quelle base légale permet son organisation ?**
- 4. Est-elle impulsée par Swissmilk ou par les écoles elles-mêmes ?**
- 5. Comment justifie-t-on la présence d'un lobby au sein des écoles ?**

Enfin, compte tenu

- de la controverse quant aux effets de la consommation de lait et de produits laitiers sur la santé de l'être humain, illustré par le Canada qui a cessé de recommander la consommation quotidienne de lait⁴,*
 - le besoin de réduire l'élevage animal afin de répondre à l'urgence climatique⁵,*
 - les questions d'éthique animale que soulève l'industrie laitière :*
- 6. Ne serait-il pas pertinent d'offrir aux enfants un point de vue plus nuancé que celui du lobby du lait, par exemple avec l'organisation d'une journée des alternatives aux produits laitiers ?**

⁴ <https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/>

⁵ <https://www.letemps.ch/sciences/doiton-bannir-lait>

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

La « Journée du lait à la pause » n'est plus organisée au niveau cantonal depuis la rentrée 2020.

Dans certaines communes, en lien avec les associations paysannes, organisatrices de cette journée à l'échelle locale, les écoles peuvent être sollicitées pour y participer. Ainsi, à l'automne 2021, 3 établissements primaires ont souhaité organiser cet événement.

Plus généralement, afin de promouvoir une alimentation saine, diverses actions pédagogiques sont proposées dans les écoles du canton, comme *Senso5*, *les goûters sains*, *Youp'là bouge*.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Mauro POGGIA